

BULLETIN MUNICIPAL

NOIRÉTABLE

DÉCEMBRE 2000

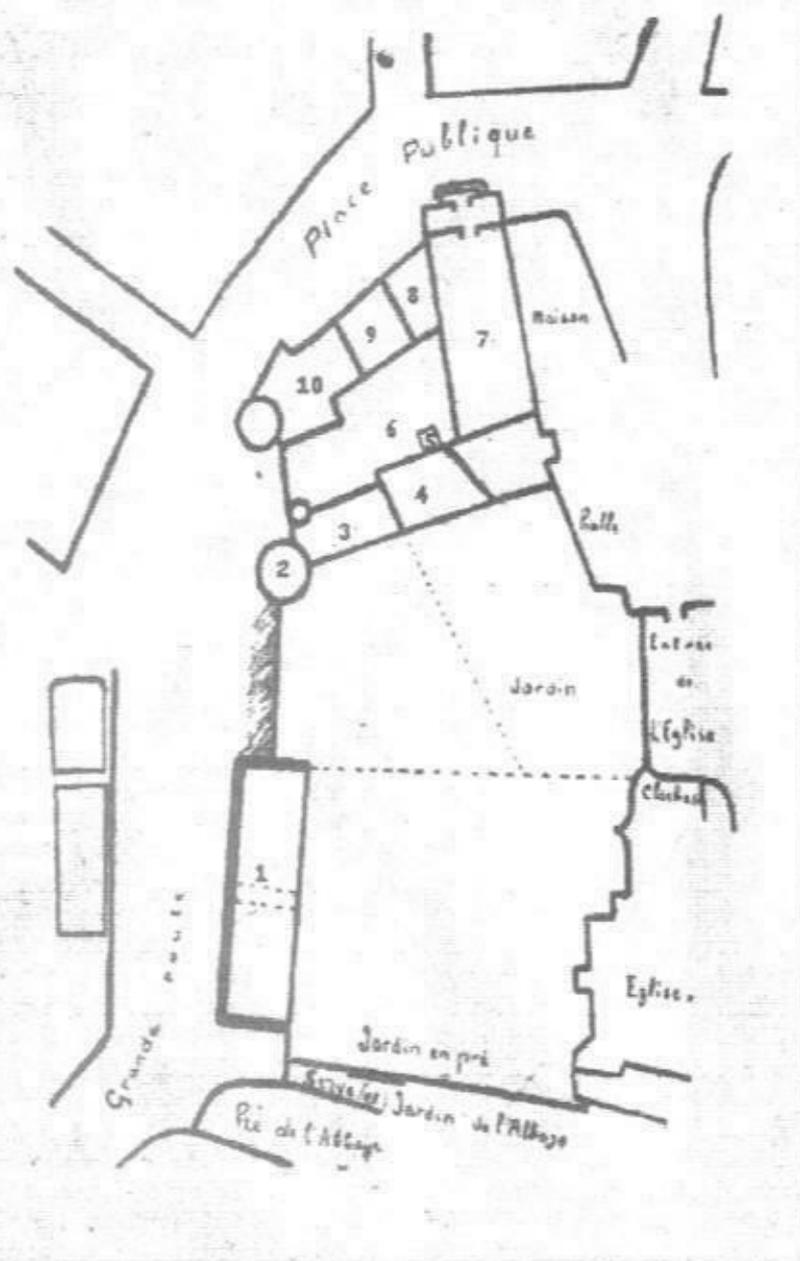
Le Quartier du Breuil à la fin du XVIIIème siècle

Le texte présenté ci-dessous a été écrit par Monsieur l'Abbé J.M. GOUTTEFANGEAS de l'Hermitage, le 4 novembre 1947.

" Ce plan nous a été communiqué par M. Jérôme Magnin, il est tiré des archives de sa famille. La feuille, y compris la légende qui l'accompagne, a 18 cm de haut sur 24 cm de large ; plan et légende occupent à peu près le même espace, soit, pour le plan, environ 15 cm de haut sur 10 cm de large ; carte assez rudimentaire, mais quels précieux renseignements elle nous donne !

De quand date-t-elle d'abord ? Comme elle porte la route nationale n° 83 qui n'a été ouverte qu'en 1770, par l'abbé Terray, de Boën, ministre d'Etat sous Louis XV, elle ne peut avoir été faite avant cette date. D'autre part, la Chapelle des Pénitents, ancienne église du prieuré, a été vendue en 1791 à la municipalité de Noirétable qui l'a transformée en "maison commune" et qui est la mairie actuelle. Notre carte a donc été dessinée entre les millésimes de 1770 et de 1791.

C'est par cette date qu'elle nous renseigne sur le Quartier du Breuil à la fin du XVIIIème siècle. Nous y voyons que, sur la grand'route, à partir de l'hôtel Parret, il n'y avait aucune habitation du côté nord. Aucune des maisons qui existent aujourd'hui, depuis la boulangerie Verdier jusqu'au manoir du Dr Riol (ancienne maison Poyol) ne peut avoir deux siècles de durée. Toutes, probablement, ne sont que du XIXème ou du XXème siècle. Ce serait pure hypothèse que d'en faire remonter une ou deux à la fin du XVIIIème siècle au moment où la Révolution était en marche ou en pleine vigueur.



Fin XVIIIème

- 1 - Grange
- 2 - Tour découverte et en partie détruite
- 3 - Masures
- 4 - Caves, chambres, grenier, le tout couvert
- 5 - Escalier en pierre de taille
- 6 - Basse-cour
- 7 - Chapelle des pénitents
- 8 - Maison du Sieur Vimor, huissier
- 9 - Maison du Sieur Vimor, chirurgien
- 10 - Maison de Mme Rodde

En 1947

- 1 - Maison Magnin
- 2 - Tour entièrement démolie
- 3 - Jardin
- 4 - Maison Veuve Etaix
- 5 - Intact
- 6 - Jardin, voie de passage
- 7 - Mairie
- 8 - Café Deroure
- 9 - Pharmacie Courtadon
- 10 - Hôtel Parret

Etat Actuel

- 1 - Maison Bied-Charretton
- 2 - Tour entièrement démolie
- 3 - Jardin
- 4 - Maison Hatte
- 5 - Intact
- 6 - Voie de passage
- 7 - Mairie
- 8 - Maison Marchand
- 9 - Maison Courtadon (Groupama)
- 10 - Maison Morel

L
É
G
E
N
D
E

Par contre, tous les autres édifices sont plus anciens. L'église actuelle, qui n'a pas de numéro sur la carte est, au témoignage de M. Charles Perrat, professeur de l'École de Chartes, et de M. Emile Mâle, de l'Académie française, du XVe siècle. La Chapelle dite des Pénitents, ancienne église du prieuré, est du XIe siècle, époque où les moines de Cluny vinrent s'installer à Noirétable, et le restant des habitations qui portent les numéros 4, 5, 8, 9 et 10 ne sont, pour la plupart, guère postérieures à l'église, en tous cas sont antérieures pour leurs œuvres vives à l'an 1507, qui vit le départ des moines et l'extinction de leur prieuré.

Ainsi, dans ce quartier du Breuil, il y a une partie très ancienne, la plus ancienne de toutes les habitations du bourg, et une partie toute nouvelle, plus récente dans son ensemble que toutes ses voisines des autres quartiers. Curieux contraste et digne d'attention.

Donnons maintenant quelques détails sur chacune de ces constructions anciennes. Mais auparavant, rappelons que tout ce quartier était d'abord un parc (le mot breuil, du latin *broilium* signifie parc boisé et clos) qui fut donné aux moines de Cluny pour y installer leur prieuré, don fait probablement par le Comte du Forez, mais peu importe le donateur. Tout près, les moines établirent leur installation agricole et ce fut l'origine du quartier des Granges. Puis, par l'arrivée incessante de nouveaux habitants, se fondèrent les quartiers de La Conche et de La Chana, et ce fut l'origine d'une petite ville à laquelle, les moines donnèrent le nom que portait depuis des siècles la station voisine établie sur la voie romaine de Lyon à Clermont et l'appelèrent Noirétable (*nigrum stabulum*), ce qui signifiait : hôtellerie des Bois-Noirs.

Tout ceci a été expliqué et prouvé dans nos différents articles sur le Prieuré de Noirétable. Bornons-nous ici à quelques précisions sur les différents édifices de notre carte. Le plus ancien est celui qui porte le n°7, l'église des moines. Il est du XIe siècle. Après leur départ, en 1507, les moniales de Laveine, héritières de tous les biens du prieuré, le cédèrent bénévolement à la Confrérie des Pénitents pour leur servir de chapelle. Vendu en 1791, comme bien national, à la municipalité de Noirétable, il fut transformé en "maison commune" et sert aujourd'hui de mairie. On y a fait à plusieurs reprises divers aménagements, mais on n'a pas touché à ses murs qui ont trois pieds d'épaisseur, ni à ses pilastres intérieurs.

Après l'église, le monument archéologique le plus intéressant, est la tour d'escalier (n°5), du prieuré (n°4). Pareil escalier extérieur, conduisant à tous les étages de la maison, se voit encore aujourd'hui à Augerolles et à Pommiers-en-Forez où les moines de Cluny, s'étaient établis. C'était un motif de construction adopté partout par ce grand ordre bénédictin. Il est vraiment regrettable que ce ne soit pas une propriété communale que tout le monde puisse visiter. Il appartient, ainsi que la maison même du prieuré (n°4), à Mme Vve Etaix. Cette maison, bâtie par les moines, fut habitée par eux jusqu'à la suppression de leur prieuré en 1507. C'était donc proprement la maison des moines ou du prieuré, et, pour abrégé, on disait simplement le prieuré. Ce prieuré après le départ des moines, fut encore habité pendant, environ, deux cents ans, par un de leurs confrères qui était chargé d'acquiescer les messes et offices de fondation du prieuré et qu'on appelait moine sacristain ou mansionnaire. Cette charge fut supprimée en 1696 et transférée à Laveine, et, dès lors, personne ne résida plus dans cette maison. Notre plan écrit dans sa légende que tout y est intact, caves, chambres, grenier, toiture, et ne nous dit pas qu'elle soit habitée. Chose fort curieuse, car tous les autres logis 8, 9 et 10 dont nous allons parler, avaient leurs habitants, locataires ou propriétaires.

Après leur propre habitation, en effet, les moines en avaient d'autres, toutes près de la leur, à savoir les numéros 8, 9 et 10 qui servaient d'hôtellerie pour les voyageurs, d'hospice pour les malades et d'aumônerie pour les indigents. Quelque peu modifiés, ces immeubles sont aujourd'hui le café Deroure, la pharmacie Courtadon et l'hôtel Parret. A un moment donné ce dernier fut transformé en église pour les fidèles ; c'était avant la construction de l'église actuelle, et l'usage paraît en avoir duré environ deux cents ans, et, soit à l'intérieur soit à l'extérieur, il porte encore des traces visibles de cette destination liturgique. Le mur arrondi qui le termine faisait partie d'une tour circulaire. L'intérieur de cette tour que l'amabilité des propriétaires nous permit un jour de visiter est fort curieux ; à quoi servit-il ? Nous n'avons pu le deviner. En tout cas, comme la tour de l'escalier, c'est une relique qu'on souhaite pouvoir conserver. On a parlé de la démolir pour supprimer le tournant de la route. Mais avant de commettre ce vandalisme, qui serait en outre fort coûteux, il faudrait voir s'il n'y a pas un autre moyen, même moins dispendieux, de rendre ce fameux tournant inoffensif. Au reste, il n'a jamais causé mort d'homme comme l'a fait une fois le tournant de Montifaux, et nul ne songe pourtant à rectifier celui-ci. Si on voulait supprimer tous les tournants des routes !...

On serait fort désireux de savoir à quel titre les numéros 8, 9 et 10 étaient habités. Les sieurs Vimor et Mme Rodde avaient-ils acheté ou simplement loué ces immeubles qui appartenaient aux moniales de Laveine ?

Quoique notre carte ne dessine en entier que le quartier du Breuil, les autres, c'est-à-dire La Chana, les Granges et la Conche y sont clairement amorcés par l'entrée de leurs rues. On voit très bien la rue de la Chana en face de la tour d'angle de l'hôtel Parret (n°10). Devant la Chapelle des Pénitents (n°7) s'ouvre aussi une autre rue qui paraît être la rue Messant actuelle. A sa suite, il est visible que nous avons, l'une contre l'autre, la rue actuelle de la gare (anciennement le chemin de Noirétable à Vérines) et la rue des Granges. Enfin une longue voie qui commence la rue de la Conche, et qui n'est, en fait, que l'ancienne place Fayette (aujourd'hui, place du Monument). Au midi de cette place est un espace noté du nom de maison, édifice accolé à la Chapelle des Pénitents ; c'est aujourd'hui la Pharmacie Vigier et la Boucherie Dussupt. Cet immeuble existait donc à la fin du XVIII^e siècle, mais nous doutons fort qu'il date du temps des moines. En tout cas, la maison Dussupt, qui occupe la place d'une chapelle du transept de l'église priorale - l'autre chapelle étant la prison municipale actuelle - ne peut être antérieure à la fin du X^e siècle, époque à laquelle s'écroula la coupole de cette église, ce qui entraîna la ruine de son clocher, de son abside et de la chapelle nord du transept. Il est plus vraisemblable que ces habitations accolées au mur occidental de la dite chapelle des Pénitents ne soient guère antérieures aux logis construits le long de la grand'route n°89. En tous cas, si elles existaient du temps des moines, elles n'étaient utilisées que par eux-mêmes, observation qui nous conduit à parler du plus important renseignement que nous fournit la carte des archives Magnin.

Les moines habitaient le n°4, et leurs services divers occupaient les numéros 8, 9 et 10. En dehors de là, on voit par notre carte qu'il n'y avait aucune habitation autour d'eux. Nos bons et pieux moines ne voulaient point être troublés dans leurs prières par les bruits du monde, si innocents qu'ils fussent ils étaient donc seuls dans leur quartier, le quartier du Breuil, et les nouveaux foyers qui s'étaient établis près d'eux, formèrent d'autres quartiers bien distinct du leur, et s'appelèrent : les Granges, la Conche, la Chana. Ce qui nous intéresserait à ce sujet, ce serait de savoir si c'était une loi générale pour l'Ordre de Cluny, de placer ses prieurés non au centre des agglomérations, mais sur un côté. Les prieurés d'Augerolles et de Pommiers, dont nous avons visité les restes, nous semblent avoir pratiqué cet usage. Un tel exemple était-il suivi partout ? En d'autres termes, avons-nous dans l'état de notre prieuré que nous révèle la carte Magnin, une loi générale, ou n'est-ce qu'une exception ? Tel est le problème d'ordre monacal qu'elle soulève, d'où l'on voit son importance. En tous cas, la conclusion que nous en tirons vient en confirmation d'une tradition qui dit que l'église paroissiale actuelle, commencée au X^e siècle par un beau porche d'entrée fut trouvée par nos anciens moines trop près de la leur, qu'ils arrêtèrent les travaux et les firent recommencer plus loin, d'où la dite église a été précédée de ce grand porche appelé d'abord la gélinerie, aujourd'hui, la jonalinevo, porche rétréci des trois quarts en 1926, pour les besoins de la circulation.

Une dernière remarque sur notre carte : les endroits marqués pré, serve et jardin de l'Abbaye, prouvent bien qu'il y a eu un couvent de moines en cet endroit, et ce qui le confirme, c'est que les vastes espaces qui ont le nom de jardin, ont toujours été appelés et le sont encore, jardins ou prés du Breuil. Mais le mot d'abbaye, terme populaire est inexact et aurait dû être remplacé par celui de prieuré. C'est ainsi qu'au village de La Servilie, paroisse de la Renaudie, une grange qui dépendait d'un petit prieuré est appelée tout court, l'Abbaye.

Quant au mot Breuil, nous savons qu'il signifie parc, parc qui fut donné probablement par le Comte du Forez, aux moines de Cluny pour qu'ils s'y installassent. Ce mot de Breuil, partout où il se trouve, atteste l'existence d'un ancien monastère, et quand nous écrivons le quartier du Breuil, c'est comme si nous mettions quartier des moines ou quartier du prieuré. Ce vocable de Breuil que porte une rue et un quartier de Noirétable est une preuve de son origine monacale, un titre de vieille noblesse, titre glorieux qu'il serait impardonnable de renier.

De même pour le nom de rue des Granges, qui rappelle l'établissement agricole des moines. Nos moines en effet n'étaient pas seulement des hommes de prière, mais aussi des agriculteurs, des défricheurs de terrain, des bâtisseurs, et ils avaient pour cela tout un personnel de serviteurs, d'ouvriers, pour lesquels et pour leurs bestiaux, il fallait des maisons, des écuries, des granges en un mot, d'où le nom de quartier des Granges.

Les vocables de La Conche (mot latin qui veut dire le bac, en notre patois le bachat) et de La Chana (c'est-à-dire, le chenal par où s'écoulaient les eaux), n'ont rien de spécialement monacal, mais ils sont aussi anciens et vénérables témoins du passé que ceux du Breuil et des Granges et ont droit au même respect et au même amour. Qui renierait ces quatre noms, qui sont le patrimoine historique et les titres de noblesse de Noirétable, renierait sa petite patrie et s'infligerait à lui-même une bien triste honte. "

Histoire de Noirétable

A la Révolution de 1789, Noirétable est déjà une grosse paroisse, la plus importante des quinze paroisses de la Chatellenie dont elle dépend. Sa population est comparable à celle d'aujourd'hui.

Mais c'est une paroisse rurale qui n'a pas le rang de ville. La ville, c'est Cervières, siège des administrations et de l'auditoire de justice de la Seigneurie, Cervières qui s'enorgueillit de ses huit foires annuelles et de ses deux marchés hebdomadaires. Noirétable est une constellation d'une cinquantaine de hameaux, avec un bourg qui ne fait pas 400 habitants. Sa société se compose de communautés de paysans qui vivent dans ce qu'on appelle des "villages" de 50 à 100 habitants, à la Freyssinie, à Vérine, à Sétive, à la Rival, à Magnol, à la Roche ou Vachon... ; et de grangers des "domaines", l'Air, la Bruyère, la Chabrotie, les Os, la Chabrolie, la Gilbanie, Thiollier... qui appartiennent à des familles nobles (le duc d'Harcourt qui est à Paris, le marquis de Loras qui habite Lyon mais dont la mère est une du Palais de la Merlée, les De Groseiller des Ponneys de Montbrison et les Du Bessey du château de Villechaize), même si certaines de ces grandes fermes sont entre les mains de la bourgeoisie locale représentée notamment par les Perdrigeon.

Noirétable n'en a pas moins une longue histoire qui s'inscrit dans un réseau plus vaste que celui des villages du pays des sources de l'Anzon et de la Durolle. Une histoire qui l'intègre déjà à la mémoire de l'Auvergne et du Forez.

Trois lieux privilégiés ont joué un rôle essentiel, à des moments différents, dans un passé qui s'étale alors sur plus de sept siècles.

♦ Le prieuré bénédictin de Saint Bonnet

Il est cité pour la première fois en 1096. Il tire son importance, moins du nombre de ses moines (quatre plus un prieur), ce qui est modeste si on le compare à Pommiers ou au Moutier de Thiers, que du rôle que son hostellerie va jouer comme relais de montagne. Cette fondation de Cluny est sur le grand axe qui conduit vers le sud, aux portes d'embarquement pour la Terre Sainte ou à l'Espagne de la Reconquête Catholique. Une étape avant Clermont (où en 1096, Urbain II prêche la première croisade) ou Sauxillanges en Livradois (où sera formé Pierre de Montboissier, Abbé de Cluny dont le prieur Hughes de Noirétable sera le Conseiller en 1131).

Le prieuré est le premier noyau du centre médiéval qui se développe sur le Breuil, la Conche, les Granges et la Chana. C'est son hostellerie de la Forêt Noire qui a donné son nom à Nerestable, à une époque où le grand chemin du Forez en Auvergne, qui reprend le tracé de la principale voie romaine, passe par Champoly, Cervières et le Bois de la Faye.

Peu importe qu'il ait été supprimé en 1507, peu de temps après l'effondrement de son clocher. Les bâtiments sont restés la propriété des dames de Laveine, le grand couvent de noniales de la bonne société. A la Révolution, alors que l'église paroissiale du XVème est en dehors de l'emprise du monastère, celui-ci reste présent dans la vie de Noirétable :

- Par *"la Chapelle où Messieurs les Pénitents font leurs exercices"* (c'est l'ancienne chapelle sud de l'église) comme l'écrit le rédacteur de l'inventaire des biens dépendant de Laveine en 1790.
- Par le contrôle des nominations aux cures de Cervières et des Salles, de Saint Victor sur Thiers et de Saint Julien que gardent les abbesses.
- Et surtout par les dîmes que ces dernières prélèvent sur les paroisses de l'ancien prieuré.

La maison commune et la maison d'arrêt utiliseront les locaux dès 1791. La maison commune restera la Mairie. La maison d'arrêt sera l'école en 1882, plus tard le local des pompiers, avant qu'on ne restaure des vestiges de grand intérêt archéologique.

♦ Le relais-station-service de la poste aux chevaux, à la Pau

C'est un des premiers relais installé en France sur les grandes routes des temps modernes. La première mention d'un maître de postes est de 1545 quand *"Honorabile de Fougerolles"* est portier du Roi. La route entre Lyon et Bordeaux est aménagée juste après Paris, Lyon, Turin, avec dans la traversée de la montagne les postes de l'Hôpital sur Rochefort, La Pau, Rambaud-la-Courtade, puis la Bergère avant Thiers.

La grande route évitait les vallées. Elle montait de l'Hôpital par Rochefort, le Mas sous Saint Didier, Lendrevit, le Bruchet et la Rivalsupt, passait juste après la Pau, le Col des Portes (où se trouvait le poteau du Peu) pour redescendre la vallée de la Semaine jusqu'à la Courtade. De là on gagnait Thiers, dans un premier temps par la montagne de Montguerlhe pour déboucher au pont de Seychal, puis, à la fin du règne de Louis XIV par le carrefour de la Bergère, St Rémy et la descente des Horts.

Notre relais était de premier ordre parce que situé au col (872 m) des Monts du Forez et à la limite des généralités d'Auvergne et du Lyonnais qui n'avaient ni le même régime fiscal sur la gabelle, ni les mêmes droits sur le transport des vins et des marchandises.

Peu importe que les limites des Provinces marquées par une croix, la Croix Petite à la Malaptie, dépendance de la Fortie (c'est toujours la limite des départements) à deux kilomètres de la Pau de l'autre côté du col, les services de la douane étaient à la Pau, avec l'hôtellerie, les écuries où l'on tenait les chevaux du Roi et où les particuliers pouvaient louer des bidets de rechange, les ateliers de réparation (pour le forgeron, le charron, le bourrelier, le maréchal ferrant). Il y avait même chapelle et chirurgien !

Le relais n'a vécu que deux siècles jusqu'à l'ouverture de la route nationale 89. Mais il reste un lieu de souvenir par ses maîtres de postes, les Baraduc, les Déchal, les Dauvergne dont les collègues s'appellent Peubru à la Bergère, Pélocieux à Thiers, Coppat-Duché à l'Hôpital ; par ses voyageurs illustres dont l'écrivain Michel De Montaigne qui y est passé le 15 novembre 1581, à son retour de Rome vers sa Mairie de Bordeaux. Il n'en garde que le souvenir d'un *"temps aspre de neige et (du) vent cruel contre lequel nous venions. Mais il n'arrivait pas à pisser une pierre (évacuer un calcul rénal) dont il souffrait depuis Lyon et dont il ne sera libéré qu'au dessus de Clermont."*

Sans négliger ses étonnants bâtiments avec porte armoriée, maison à contreforts, granges à charpente en bateaux...

♦ Le Couvent de l'Ermitage

A 1100 mètres au dessus de Noirétable, il est plus qu'un simple lieu de mémoire, puisqu'il fonctionne toujours comme pèlerinage, centre de dévotion, d'accueil et de retraites. Il est partie prenante de l'histoire de Noirétable.

D'abord parce que son pèlerinage à l'Ermitage de la prairie, près de la fontaine miraculeuse, remonte à l'installation des Bénédictins du Bourg au XIIème siècle. L'Ermitage est attesté en 1288 et il va attirer les pèlerins d'Auvergne, notamment ceux de la Vallée de la Dore et de la ville de Thiers qui vont aussi à la Lizolle et au calvaire de Cervières. N'est-il pas à la limite du diocèse de Clermont dont sont originaires ses chapelains.

Mais le monastère, dont les Missionnaires furent réputés jusqu'en haute Auvergne (Salers) et dans le Velay, n'a été créé qu'au début du règne de Louis XIV quand le Roi dota la nouvelle Mission des 126 arpents des Bois de l'Ermitage. On en retrouvera la trace dans la vente des biens nationaux en 1792.

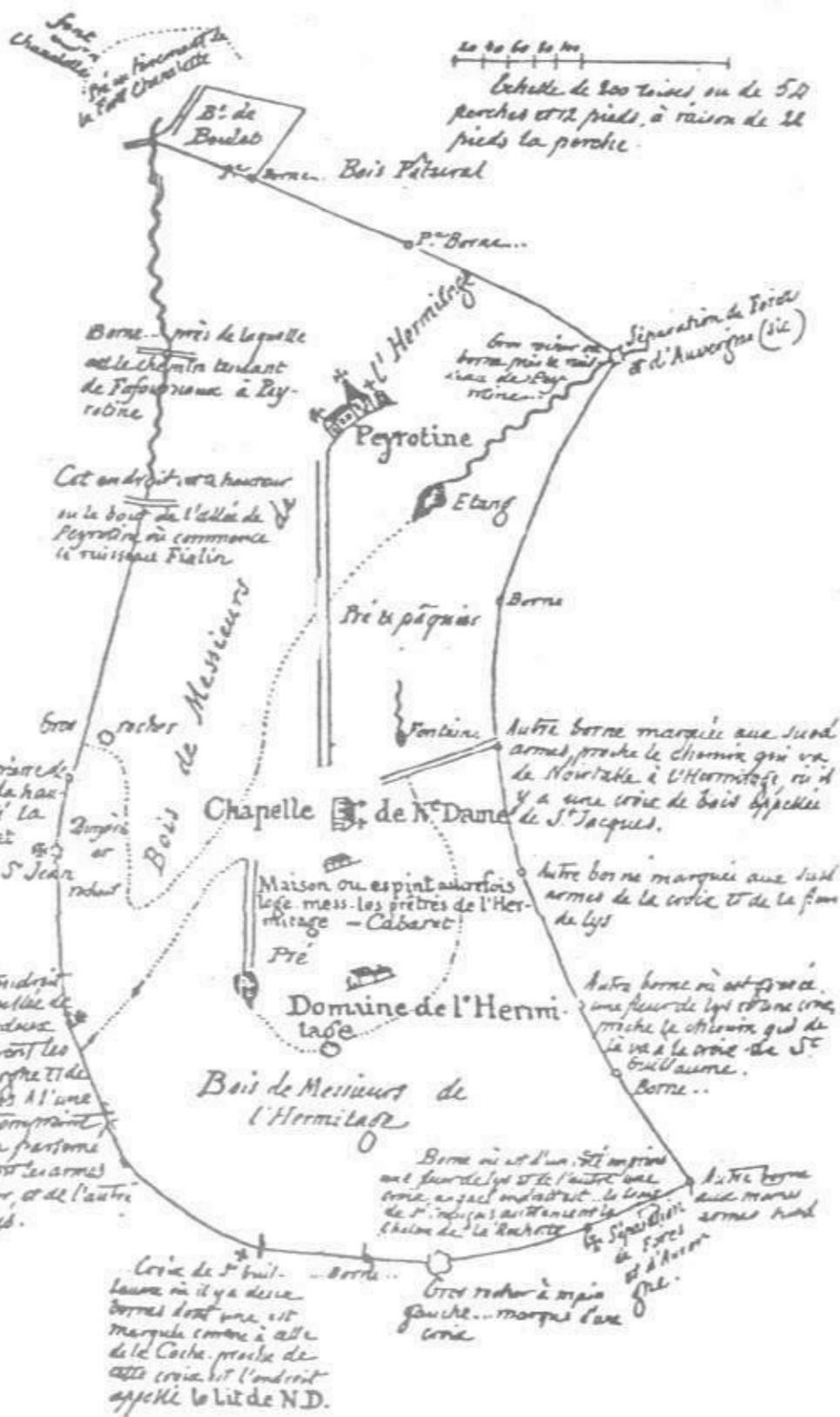
Le premier monastère est aménagé en 1656-1669 comme Mission Royale pour l'évangélisation des paysans de la montagne, dans l'esprit du Concile de Trente, une mission qui est à la fois une communauté de prêtres (16 au départ, jusqu'à 30) et un séminaire de formation. En trois siècles et demi, les pères de l'Ermitage ont relevé de différents ordres : Sulpiciens, Bénédictins, Franciscains, pères de l'union du Saint Sacrement, missionnaires de la Salette à partir de 1889 s'y sont succédé, laissant le souvenir de quelques grands messieurs : le père Planat au XVIIème, le père Gachon au XVIIIème qui mourut en odeur de sainteté, le père Gouttefangeas qui fut un pionnier de l'histoire locale au début du XXème siècle...

Leur permanence a marqué la géographie du pays de Noirétable :

- sur place avec les aménagements et réaménagements successifs : 1745-48, construction du couvent, agrandi en 1898-1900, rebâti après l'incendie de 1951 ; 1870-1878 puis 1913, oratoire de la fontaine, couronnement du rocher de Peyrotine et création de Scala Santa ; 1931-1936, érection de l'Eglise ;

- A Noirétable même, dont les grandes familles s'impliquent dans la sauvegarde des bâtiments - les Charbonniers au début du XIXème, les De Villechaize vers 1870 et surtout en 1907 quand le comte rachète la propriété pour l'affecter à la "Société Immobilière de Peyrotine". Noirétable d'où partent de grandes processions comme celle de 1871 pour demander la pluie qui tomba avant la fin du jour ou celle de 1873 au milieu de 10 000 participants pour la réinstallation des pères partis depuis vingt ans. L'ouverture de la Gare (1877) est contemporaine de l'arrivée des pères de la Salette, à l'aube des décennies de splendeur du pèlerinage de 1890 à 1960... Quand on compte les pèlerins par milliers, chaque année le huit septembre avec un maximum les grands jours de fête ; le 25 août 1935 pour la bénédiction de la nouvelle église, le 22 août 1948 pour le second centenaire avec la présence du Cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et de Monseigneur Piguët, évêque de Clermont ; le 8 septembre 1957 pour les fêtes de couronnement de Notre Dame avec les évêques de Saint Etienne et de Clermont...

- Et dans les paroisses du Canton où le souvenir des semaines de retraite se perpétue dans ces grandes croix de lave dont le socle porte l'année de la mission. Certaines ont laissé leur nom aux lieux de leur édification : à Cervières, la place de la Croix de Mission qui deviendra de la Liberté à la Révolution ; à Noirétable, le quartier de la Croix de Mission (la croix a été déplacée en 1964) pour la retraite de 1821...



Plan des bois et des prés et pacages dépendants de Messieurs les missionnaires de N.D. de l'Hermitage, lequel bois contient 126 arpents, à raison de 22 pieds la perche, dressé par M. Ferrand, en 1726. — Arch. de la Loire; série Fonds de l'Ermitage En double

1780 - 1810 : Les Belles Années de l'affirmation du Bourg à l'apogée du peuplement de la Campagne

L'essor commence vers 1750. Partout dans la campagne la population augmente. On peut le mesurer par les chiffres pour la paroisse. En 1700, lors d'une enquête de la Généralité de Lyon, elle aurait compté 800 personnes réparties dans une trentaine de hameaux autour d'un bourg minuscule. C'est modeste. Il est vrai que l'inventaire a lieu dans les sombres années qui ont marqué la fin du règne de Louis XIV. Avec la série des hivers excessivement rigoureux "d'un petit âge glaciaire", dans un contexte de pression fiscale exagérée - qui expliquera, quelques années plus tard, le succès de notre Robin des Bois local, le célèbre MANDRIN qui sévit à Noirétable en 1754. La grande famine de 1694 est toute proche, cette famine pendant laquelle - c'est le curé de Saint-Julien-la-Vêtre qui l'écrit - "on mangeait du pain de fougères qui rendaient les personnes toutes jaunes et si faibles que la plupart des gens ne pouvaient se tenir sur leurs jambes". La peste bubonique de 1628-1631 aussi, qui a laissé des traces et est sujette à récurrence. Même si on avait cru l'éradiquer à coups de chapelles dédiées à Saint-Roch (Cervières, Les Salles) et de pèlerinages à la vierge de l'Ermitage.

Un siècle après, le déficit n'est plus qu'un mauvais souvenir. De 800 habitants, on est passé à 1500 en 1770, 1970 en 1801, plus de 2000 en 1821. Les familles font beaucoup d'enfants. Le mariage est une obligation pour les jeunes qui convolent entre 25 et 30 ans. Un peu plus tard pour les veufs qui se remarient et dans cette catégorie que l'église, qui refuse le divorce, appelle pudiquement les "DELAISSES".

Dans les années "1780", 13 mariages par an, une moyenne de 65 naissances... Vers 1830, 12 mariages et 55 naissances. Il y a bien sûr de la perte, du fait de l'énorme mortalité infantile que les maîtres en chirurgie de Noirétable (Laurent Barge, Eustache Vimort, Jean Poyet) n'arrivent pas à contrôler. Dans les registres paroissiaux, que de bébés sont "ondoyés" à la naissance, avant d'être "inhumés" le lendemain. Un bébé sur 8 meurt avant d'avoir deux mois. Mais la fécondité est telle qu'il reste un excédent des naissances sur les décès (en moyenne 50 décès par an à la Révolution, 40 vers 1830), il n'y a pas encore le grand écrémage de l'émigration.

En fait les paysans vivent plus longtemps parce qu'ils mangent mieux. Ils se mettent à chauler leurs terres à proximité des faufourniers de Champoly. On tire plus de quintaux de seigle à l'hectare et il y a le fantastique complément des "truffes" qui remplacent le pain les années de disette, et permettent de nourrir les cochons à la ferme. Sans oublier la meilleure tenue du prix des fromages, des génisses et des planches.

Sous la pression démographique, tout ce qui est aménageable en prés ou en terres, est mis en culture, au détriment de la forêt repoussée sur les hauteurs. Chose étonnante, alors que les grands défrichements remontent aux XIIème ou XIIIème siècles, avec la fixation des noms de lieux, **de nouveaux écarts apparaissent sur la commune** : une vingtaine entre l'enquête de 1700 et le recensement de 1821, autant entre celui de 1821 et celui de 1876. Ils correspondent à de petites fermes d'une seule famille, dont le nombre de résidents n'a rien à voir avec la population de vieux hameaux qu'on appelle alors des villages : Vérine a 118 habitants en 1821, la Rival : 111, la Fressinie : 75, Sétive : 66, le Reculon, le Mas, le Fresse, Magnol, Vachon : 50...

Ces fermes sont désignés comme étant les "loges" : la loge Cochardet, la loge Patère, la loge de Cohas, la loge de Moïse, la loge du Vert, la loge de l'Oiseau, la loge Janvier près de Vérine, la loge de Gilbert Gros au dessus de la Fressinie... ou des "moulins à scie" portant le nom de leur propriétaire : le Seytol de M. Perdrigeon au lieu de la Faye, le Seytol Majoux vers le bois Saint-Jean, le moulin Seychal aux Baraques, le grand moulin à scie de M. Sugier de Courpière au dessus du Reculon...

Ce défrichement des bois a été rendu possible par la Révolution, avec la confiscation des biens du Clergé (les pères de l'Ermitage) puis des émigrés (les ci-devant de LORAS, des Groseiller et d'Harcourt). Les forêts du couvent seront vendues en totalité ; celles de la Seigneurie de Cervières en partie seulement, puisque Françoise Scholastique d'Aubusson de la Feuillade en récupérera 750 hectares pour l'essentiel sur la Commune de Noirétable, à la date de 1815 pour les revendre en 1818. (L'ensemble allait du Bois Saint-Jean au Montoncel par l'Ermitage et la Faye et eut comme propriétaires successifs le Comte du Forez, le Duc du Bourbonnais, le Roi de France jusqu'à la cession des droits en 1684 aux d'Aubusson de la Feuillade en échange des terres pour l'agrandissement de Versailles).

De ces ventes profiteront d'abord les notables : Perdrigeon, Janvier et Gros de Noirétable, Costes des Salles, Beringer de Cervières, Dumas de Vollore... Puis quelques spéculateurs avisés, venus d'ailleurs comme les MIGNOL d'Annonay. Et les "scieurs de long" qui tenaient scie battante sur les ruisseaux de la montagne, tels les ROIRET et surtout les CHARBONNIER, de Vérine, de Chanet, de la Forêt, de la Bitortie ou de Vachon. Enfin, les laboureurs ou les paysans par ricochet parce que les nouveaux propriétaires ont eu besoin de main d'œuvre dans les seytols.

La scie à eau, voilà le moyen de s'enrichir si l'on est capable d'investir - en s'associant à plusieurs - dans le moulin, l'écluse et son féal, la pièce d'eau qui sert de retenue. Ce, d'autant plus facilement, qu'après la nuit du 4 août 1789, seule compte la propriété : il n'y a plus les privilèges dont profitait le duc d'Harcourt pour faire payer des droits d'eau pour "usage de moulins à blé, à huile, à drap et à chanvre, à écorce et surtout à bois", dans la Durolle, les gouttes de l'Ermitage et de l'Oiseau, le Rioldard du Fau, le ruisseau du lac ; aux Aigues, à la Ferrie et à la Fressinie...

La nouvelle génération des marchands d'œuvre (bois d'œuvre) ou de planches fait vite souche. Dès l'an V, la liste des patentes de marchands de bois compte 46 articles pour le canton de Noirétable. Le marché est garanti. C'est celui de Paris.

Il y a un va et vient continu des scieries vers les ports d'où partent les trains de bois que l'on confectionne sur la Dore à Lanaud, à la Barge ou plus en aval à Ris ; ou les sapinières - en Saint-Rambertes - dont on complète la charge ou que l'on construit à Roanne. En 1790 *"le port de Ris sert de dépôt aux planches qui se font journellement dans les paroisses d'Arconsat, Noirétable, Ferrières, le village Pion..."* En 1809 c'est *"pour faciliter le transport des planches de Noirétable à Roanne"* que la largeur de l'ancien chemin de Champoly à Saint-Just est portée de 6 à 9 mètres. Et il y a des Gayte et des Pouvarel qui se présentent comme Mariniers à Vérine, à la Fressinie et au Fraisse, vers 1780 comme en 1846.

Les documents (cahiers paroissiaux, cadastre de 1838, recensements détaillés à partir de 1821, délibérations du corps municipal...) qui permettent de retrouver la mémoire des lieux et de leurs habitants ont été mieux explorés pour la paroisse, même si l'on sent que toute la montagne a profité de l'essor des campagnes. Le nouveau canton créé en 1790 a gagné 100 habitants entre 1801 et 1851, de nouveau 1000 habitants entre 1851 et 1876 au maximum de sa population : près de 10000 résidents quand on en compte 4000 en 2000.

LE VILLAGE DEVIENT UN BOURG

Mais c'est surtout le bourg qui profite du mouvement des belles années. Il prend sa forme en s'allongeant sur la nouvelle route entre Lyon et Bordeaux qui traverse Noirétable en 1775. La route Lyon-Bordeaux existe depuis longtemps. C'est son tracé entre l'Hôpital sous Rochefort et Thiers qui est la nouveauté.

Les Ponts et Chaussées soulignent alors sa modernité qui tient à la disparition des pentes supérieures à 3 pouces 1/2 par toise (3,8 %). Ces pentes que ne supporte plus le roulage des carrosses et des voitures de poste, en un temps où la vitesse est conçue comme primordiale. Voyageurs et voituriers ne veulent plus de ces rampes à 15 % qui forçaient à mettre pied à terre ou à tripler les attelages : dans la grimpée de Rochefort, le passage de la montagne entre le Mas de Saint-Didier et le Bost de Saint Jean et à l'arrivée dans Thiers que celle-ci se fasse par le Col de *Montguerlhe* au dessus du pont de Seychal ou par la variante (Louis XIV) qui descendait des Pins et de Chassignol sur les horts et la place Belfort. Le nouveau tracé suit les vallées parce que les ingénieurs sont capables de régler le problème des "Ruines" de l'Anzon et des gorges de la Durolle. Le trajet est plus long, tout en tournants mais quel gain de temps et donc d'argent.

La route de l'abbé TERRAY - c'est le ministre des finances de Louis XV, qui accélère le montage du projet en tant qu'originaire de Boën - **fait du village un bourg**. Moins de 300 habitants avant le chantier, 463 en 1821, 700 en 1872.

Elle fixe le relais de la poste aux chevaux entre la Bergère et Saint-Thurin. Désormais c'est à Noirétable que se trouvent les postillons, les charrons et les maréchaux ferrants, les bourreliers, les bâtiers et les tisseurs de cordes, les marchands de chevaux et les voituriers. Et bien sur les auberges-hostellières, les plus anciennes étant celle du Maître de poste Jean SIMON, celle de Claude PEURIERE maréchal-aubergiste à l'Etang sous la Merlée, et les enseignes de Jean MAGNOL, de MERET l'ainé, d'Annet de GOËLE et de Jean VIMORT ; auxquelles s'ajoutent les cabarets de Coste, Sarry, Taillandier, Magnol et Combe...

C'est la route qui permet enfin l'installation du marché hebdomadaire (1817) la multiplication des foires (4, puis 6 après 1815), que fréquentent ces marchands du canton qui ont payé patentes en 1797, qu'ils soient tanneurs (25 patentes sur Cervières, Saint Julien, Les Salles, Saint Jean, Saint Priest, Saint Didier) et surtout maquignons, vendeurs de chevaux et de vaches, marchands de cochons ou de grisons (des ânes) qui viennent du pays de la Vêtre.

Cette route explique surtout l'accaparement par Noirétable des services qui faisaient la supériorité de Cervières. Ceux d'avant la Révolution comme la gendarmerie, le grenier à sel et l'entrepôt des tabacs en 1784 alors qu'il y avait déjà une brigade de "gabelous" (qu'on appelait officiellement employés dans les fermes du Roy en poste à Noirétable, à Champoly, à Saint Didier). Les nouveaux, comme l'administration et la justice de paix du chef lieu de canton, fixés provisoirement à Cervières en 1790, transférés à Noirétable en 1809.

Le corps municipal de Cervières peut à juste titre dénoncer en 1817 *"ce bourg qui était autrefois peu de choses... qui fleurit aujourd'hui de nos dépouilles, alors qu'à l'origine il n'était tout au plus qu'une abbaye de moines cachée dans les bois"*. Et le docteur Rimbaud opportuniste rédacteur d'un guide archéologique et historique du chemin de fer de Saint-Etienne - Thiers peut constater en 1876 que si *"Noirétable n'a rien de beau, il réunit par contre comme chef lieu d'un grand canton, un certain nombre de fonctionnaires et de riches propriétaires qui savent passer les mauvais jours. On s'assemble chaque soir, on joue, on danse sans étiquette car les pianos ne manquent pas et on festine de temps en temps..."*. Il y a sur place médecin (Bertrand) et pharmacien (Morel), notaire, homme d'affaires, huissier, Percepteur, Receveur de l'enregistrement qui sont les descendants des anciens procureurs de la chatellenie de Cervières (les Rodde, les Grangeneuve, les Perdrigeon, les Verdier et les Veurier).

Majoux, le Maire, a 3 domestiques dans sa maison rue de la Conche, Perdrigeon et Patural en ont 4, rue du Breuil. Alexis Jangot de Villechaize, rue des Granges, tient cocher et femme de chambre. Les propriétaires de bois, de scies et de domaines ont leur pied à terre en ville, qu'il s'agisse des Gros de la Roche, des Charbonnier de Vérine, des Janvier, des Beringer de Cervières ou des Coste des Salles.

La "Belle époque", même si on pourrait objecter qu'au début de la 3^e république, le grand élan est dépassé, que la population stagne autour de 2000 habitants depuis 1820, et que la phase privilégiée n'a vraiment duré que quelques décennies entre 1775 et 1815.

LA GARE DU PLM : NOIRETABLE "Station Climatique"

C'est la gare inaugurée en 1876 qui va relancer le bourg. Sa population augmente d'abord le temps du chantier : 250 habitants de plus en 1876, par rapport au recensement de 1872, qui seront reperdus en 1881. Arrivent alors des mineurs, des trancheurs de pierres, des piqueurs et des poseurs de rail sous la direction de conducteurs de travaux et de dessinateurs du P.L.M. Des étrangers au pays qui, pour la plupart, viennent de Haute-Loire et d'Ardèche. Le Bourg approche les 900 habitants en 1911 (876, puis 815 en 1921) pour dépasser les 1000 en 1962.

Le chemin de fer était difficile à réaliser dans la traversée de la montagne. Entre Boën et Courty il a fallu construire viaducs, tunnels (8 entre Thiers et St Rémy) et sur 45 kilomètres, la pente de la voie dépasse 20 millimètres par mètre. Le Décret d'utilité publique est bien de 1861, Andrézieux-Boën et Clermont-Courty sont bien achevés à la guerre de 1870, mais le raccord n'est réalisé qu'entre 1872 et 1876. La ligne est alors la plus haute du département avant l'achèvement du Bonson-St Bonnet le Château - Sembadel en 1902.

La gare du P.L.M. est importante :

- avec ses quais couverts et découverts pour les marchandises, son pont tournant et son hangar pour les locomotives, sa grue de 6 tonnes,

- pour une ligne qui est restée d'intérêt régional ; même si on a envisagé en 1911 d'y faire passer un express Lyon-Bordeaux, et dans les mêmes années 1910-1914, de brancher sur le P.L.M., un chemin de fer d'intérêt local venant de Champoly par Guérande. Ce dernier aurait desservi au delà de Champoly, d'un côté, St Just en Chevalet, de l'autre St Germain Laval par St Martin la Sauveté.

Le rail met Noirétable à 3 heures de St Etienne, à 2 heures de Clermont (horaires de 1897), quand il fallait compter par la diligence de 1852, 14 heures pour le trajet Clermont-Montbrison-St-Etienne.

Le trafic est à la mesure des projets. En 1953, à la fin des belles années pour les petites lignes, la gare délivre 12 000 billets par an et expédie 3 700 tonnes de bois, non compris les chargements de caisses pour le Lait Mont Blanc, les eaux de St Yorre et le chocolat Menier de St Etienne. On y fait alors le groupage des aires expédiées par "wagons glacés" à Vichy et on envisage d'y faire transiter le minerai d'uranium de la Prugne, à destination du Bouchet.

Un autre quartier se développe sur l'axe de la rue de la gare avec ses villas, ses cafés (Paul Brière en 1909), ses hôtels du chemin de fer et de la gare (le premier train part à 5 h 45, le dernier arrive à 23 h 10), sa bascule (de 1888), ses dépôts de bois, de charbons, de produits pour l'agriculture - dont les barbelés de Verdun après la guerre de 14-18 - ou la nouvelle école (1907). Alors qu'il y a en moyenne 5 à 7 constructions nouvelles chaque année, le bourg s'allonge aussi route de Lyon, où l'industriel Aguiraud crée une grande exploitation de scierie mécanique en 1909 et sur la route de la Roche dont le chemin est recalibré en 1885. Le Centre est remodelé. Pour les besoins de la circulation la municipalité fait rétrécir des 3/4 le porche de l'Eglise (1926) et démolir la tour d'angle de l'Hôtel Parret (1956). On peut aménager la place de l'Eglise et la place Fayette à l'emplacement du cimetière déplacé en 1866 et de l'ancien presbytère, dont une partie servit de pensionnat aux frères des Ecoles Chrétiennes (1858-1901). Le nouveau presbytère est en place en 1908 dans le prolongement de l'école de la Congrégation des Soeurs de St Charles qui étaient venues en 1858.

Noirétable regroupe les services, les corps de métier et les commerces du canton, dont les autres communes sont touchées par l'émigration (la population du canton s'effondre de 10 000 habitants en 1876 à 8000 en 1911, 6000 en 1936, 5000 en 1962...). A l'arrivée, au milieu des années cinquante, on peut pointer 50 artisans et commerçants, dont 8 assurent des tournées, 5 bureaux de banque au marché du samedi, plus de 20 hôtels-café-restaurants quand il y en avait 10 en 1876, 15 en 1911.

Cette embellie de l'hostellerie et du commerce est favorisée par l'**ouverture du pays au TOURISME ESTIVAL**. Une ouverture qui est liée à la gare. Dans la liste des personnalités réunies lors de "*l'inauguration officielle de la station climatique de Noirétable, le 26 octobre 1930*" par Monsieur Gaston BERARD, haut commissaire au tourisme, Monsieur BOUVARD, inspecteur principal du P.L.M. est cité juste après le Préfet et les Députés de la Loire. La Chambre d'Industrie Climatique n'a cessé d'obtenir l'inscription de Noirétable sur l'annuaire des centres climatiques et de thermalisme des compagnies de chemin de fer pour obtenir de la publicité et des "facilités tarifaires".

Quel label pour la Commune, classée au même titre que Vichy, Deauville, Biarritz ou Chamonix !

Le syndicat d'initiative peut mettre en avant "*La salubrité incomparable de l'air, l'écrin merveilleux des forêts dont les multiples ruisseaux permettent aux pêcheurs de fructueuses prises de truites et d'écrevisses que les gourmets retrouveront avec plaisir sur leur table... Noirétable, un lieu pour vos vacances ou votre cure de repos... sur la route Parie-Nice, à proximité des villes d'eau*".

Les notables se préoccupent de l'**aménagement** de tout ce qui peut attirer le touriste : l'étang de Royon avec le charme de sa plage (projet de cabines en 1936), les points de vue qui peuvent rivaliser avec les plus beaux (projet de tables d'orientation au sommet de la butte de Cervières et à la Roche de Peyrotine), la propreté des routes qui conduisent au château de la Merlée et au pèlerinage de l'Ermitage, l'embellissement des rues (avec des bancs), le square de la place de la Croix de Mission. La grande affaire sera la réalisation d'un parc avec la succession de projets (parc d'été avec pièce d'eau de 2 fontaines en rocaille et kiosque en 1937, avec piscine en 1943) qui aboutiront au parc des sports en 1953.

Tout est bon - bien avant la demande de classement pour lancer l'**image de marque** : la cristille qu'auraient inventé les moines du Prieuré (la distillerie de la Barotie est créée par un Bertrand en 1907), les pierres branlantes de la Baronnie, du Fau... qui seraient, comme en Bretagne où l'on découvre alors, les dolmens, des "autels druidiques". Le mythe des traditions celtiques, au pays des mégalithes avait été lancé par des romanciers de renom comme Fortunat Strowsky dont "la Flèche d'or" est de 1916, et des historiens locaux comme André COMPIGNE dont "les Terres Druidiques et Féodales - le pays de Noirétable" - sont de 1913. *"Il n'est peut-être aucune contrée, dans toute l'Europe Occidentale - écrit Compigne où les monuments mégalithiques soient aussi nombreux que dans la région de Noirétable. Il en est qui furent élevés à la gloire de divinités monstrueuses avides de sang, aimant l'épouvantable grésillement des corps humains sur les bûchers... Il en est qui savent les secrets des blanches et farouches druidesses au front couronné de verveine"*. On ne peut qu'admirer le talent publicitaire. En fait, c'est le docteur Bertrand qui a communiqué sa passion, qu'il partage avec l'abbé Bletterie. Sa conférence de 1897 à la Société Française pour l'avancement des sciences, sur "un important collège de druides dans la Région de Noirétable" fait autorité et ses projets de classement sont soutenus par la DIANA et le Conseil Général de la Loire.

La promotion du tourisme attire donc une clientèle estivale. La chambre d'industrie climatique dénombre 674 clients ayant acquitté la taxe de séjour pour la saison de 1932, d'après les registres des hôtels (le Tourist, Couzon, Paret, Bayol, Mazieux), des "cafés logeurs" (Daval, Gayte, Duboisset), des Pensions de la Famille (Massacrié, l'Ermitage) et des 16 particuliers "logeurs propriétaires" d'appartements et de meublés. Elle ne prend pas en compte les 6 colonies du canton et les résidences secondaires dont le nombre reste encore modeste : 177 dans le canton en 1954, 315 en 1962, 406 en 1968...

LES ANNEES de la DECENTRALISATION INDUSTRIELLE

C'est seulement après la seconde guerre qu'apparaissent des usines qui ne se limitent pas à la transformation du Bois. Et des ouvriers qui travaillent en dehors des scieries, des chantiers du bâtiment et des ateliers de sabotiers.

D'autres activités prennent le relais. Pour parler comme l'INSEE, la première transformation des métaux, en plastique, l'habillement et les industries diverses devancent les industries du bois. Les nouvelles usines occupent d'autres sites (chez Bêche, Uchaux le Montcel, Montifaux), avec d'autres profils de salariés.

L'enquête que réalisent des prêtres de la cure vers 1955 est révélatrice. Il y avait bien dans le canton 38 scieries ou caisseries pour un total de 250 ouvriers, mais 31 employaient moins de 10 salariés.

"En dehors des ouvriers de scierie, il n'y a presque pas d'autres travailleurs de l'industrie. Si ce n'est une petite entreprise de granit située à Saint-Julien et occupant 70 ouvriers... quelques ouvriers carriers aux Salles, quelques ouvriers du bâtiment et enfin quelques ouvriers travaillant pour la coutellerie de Thiers. Plus le travail à la broderie militaire de 300 grenadières qui oeuvrent pour les sous-traitants (de la Vêtre) qui procurent les fournitures..."

C'est dire le décalage par rapport à la vallée de la Durolle, même si la coutellerie a essaimé quelques ateliers de polissage, par rapport à Boën et même à Saint Just en Chevalet où dès 1911 Giron emploie 60 "veloutières". Au fil des archives on ne trouve guère que la tuilerie de M. de Villechaize à la Post et la corderie des Gros de la Roche pour le XIXème, la fromagerie BATTION du Mas pour le début XXème. Et si certains gardent en mémoire pour les années de l'avant guerre et de la guerre, la raison sociale de fabriquer des galoches montantes, d'ateliers de soieries, d'usines de ciseaux, de cannes et de manches de parapluie... Il ne s'agit que de tentatives aussi limitées qu'éphémères.

Tout change en 1952 avec la création de l'usine de la Société des Forges Forziennes (Loubière) qui travaille pour Thiers. Quelle série de réalisations jusqu'en 1970 :

- dans la coutellerie - orfèvrerie - plâtrerie avec le transfert à partir de Courpière, Chabreloche et Viscomtat d'une partie des activités COUZON-VICO-BOREL, d'AMIS -SEDUCA-ASCO et de BOUYER -BOURDELLE,
- dans la fabrique d'outillage avec l'arrivée des Forges Stéphanoises de l'Horme,
- dans le plastique avec PASTOREK qui vient de Chabreloche, comme RODDIER venait des SARRAIX,
- dans le textile et le cuir avec la tentative des Poupées GéGé et celle de TIGRE ROYAL de LYON qui confectionnait des vêtements de cuir et de skaï,
- dans l'électromécanique avec la SANEM...
- s'y ajoute la fabrique de meubles et de sièges COUZON-FAYE d'origine locale.

Certaines fonctionnent toujours. Beaucoup sont tombées dans l'oubli ou viennent d'être démantelées (DASSO). Cette phase de la multiplication des emplois appartient déjà au passé. Retenons le **bilan** qu'on peut faire au recensement de 1982, quand la commune est un pôle d'emploi. 661 Nétrablais travaillent sur place, en grande partie des ouvriers. Tous les jours 229 salariés arrivent des communes voisines (36 de Saint Julien, 28 des Salles, 12 de Saint Jean, 8 de Saint Didier...). Beaucoup plus que les 101 salariés de Noirétable qui vont dans la Durolle (20 à Chabreloche, 9 à Thiers, 4 à Viscomtat, autant à Celles...).

La population de la commune est une nouvelle fois en augmentation (1668 habitants en 1954, 1838 en 1982), avec la diffusion des pavillons à crédit et la réalisation des HLM de la Condamine (en 1969). Se met en place une autre société de consommateurs d'origine paysanne mais à dominante ouvrière.

Les rues connaissent une étonnante animation. Il y a, en semaine, le va et vient autour du collège (1965), on achète dans les magasins à succursale, le Zanzibar, la Coop, le Familistère de Vichy, les Economats du Centre de Clermont, le Casino de Saint Etienne. Et il y a une clientèle pour les 20 débits de boisson qui s'alignent du virage de la route de Lyon (La Tantine) à la coursière de Cervières (Morillac), et du pont de la gare au cimetière (Chevalier) avec un gros noyau au carrefour de la mairie (la mère Deroure, le Gust Ronzier, Fournial, Poulain, Daval et Calinon, Marius Delaire, le cheval blanc, les Rentières et Treille...). On danse chez Bèche comme on avait dansé chez la Gastine avant 1949. L'A.S.N. joue le dimanche au parc Jean Riol...

C'était avant l'autoroute, avant Intermarché, le collège Robert Schuman, la Poste, le Crédit Agricole et Tounky rue des Tilleuls, quand l'histoire demandait encore des Repères.

Texte de Monsieur Paul Châtelain de Cervières.

D'après des documents d'époque, certains provenant des archives de la Mairie.
